

**COMPTE RENDU PARTIEL  
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2022**

L'an 2022, le 7 juillet à 19 h 00, le Conseil Municipal, convoqué le 30 juin 2022, s'est légalement réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hubert JOLLIET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 16 jusqu'à 19 h 58 ; 17 à partir de 19 h 59

Étaient présents : Hubert JOLLIET, Nadine JOVENIAUX, Catherine LEGRAND, Christophe BAZILLE, Marie-Noëlle DEFORGES, Brigitte BLAIN, Jean-Marc RIQUET, Stéphanie GAUTHIER, Didier HOARAU, Vanessa FURET, Alexandre DABRIOU, Yoann ROBIN, Augustin-Marie CAUCHOIS, Lucille DUVALLET, Jean-Luc CHARRON, Béatrice PRÉVOST, Christine MONTIGNY

Pouvoirs : 3 jusqu'à 19 h 58 ; 4 à partir de 19 h 59

\*\*\*\*\*

**Approbation du dernier procès-verbal :**

Les membres approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal du 17 mai 2022.

**2022-031 – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

A l'unanimité, le Conseil Municipal : **autorise** le Maire à adopter le changement de nomenclature budgétaire et comptable M14 en M57 abrégée, des budgets de la commune (budget principal et budgets annexes), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ; **autorise** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**2022-032 – Éducation musicale dans les écoles : demande de subvention auprès du Département du Loiret**

A l'unanimité, le Conseil Municipal : **sollicite** une subvention auprès du Département du Loiret dans le cadre de l'éducation musicale, dans les écoles élémentaires publiques ; **autorise** le Maire à signer tous documents relatifs à cette demande.

**2022-033 – Demande de subvention exceptionnelle de l'école élémentaire Alain Fournier**

A l'unanimité, le Conseil Municipal **décide** d'octroyer une aide financière exceptionnelle de 375 euros à l'école élémentaire Alain Fournier.

**2022-034 – Modification des tarifs du restaurant scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022**

A la majorité (14 voix pour ; 5 abstentions : Christine Montigny, Brigitte Blain, Marie-Noëlle Deforges, Jean-Luc Charron, Dominique Lorcet via son pouvoir), le Conseil Municipal : **modifie** les tarifs du restaurant scolaire à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022 comme suit : repas régulier (3 à 4 fois par semaine) : 4,25 € ; repas occasionnel (1 à 2 fois par semaine) : 4,90 € ; repas adultes : 6,15 € ; **modifie** le règlement intérieur à la rubrique « Article 5 – Modalités de règlement ».

**2022-035 – Principe d'une participation financière pour l'extension du réseau électrique**

A l'unanimité, le Conseil Municipal : **valide** le principe d'une participation financière des demandeurs d'autorisations d'urbanisme à hauteur de 50 % du montant des travaux d'extension du réseau électrique fourni, selon information donnée par le gestionnaire du réseau de distribution électrique ; **autorise** le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

**2022-036 – Attribution du marché de travaux d'aménagement de sécurité dans la rue des Châtelliers (RD 125)**

A l'unanimité, le Conseil Municipal : **valide** la proposition faite par le cabinet INCA dans le rapport d'analyse des offres ; **attribue** le marché de travaux d'aménagement de sécurité dans la rue des Châtelliers, sur la RD125, à TPL (Les Travaux Publics du Loiret), pour un montant de 184 310 € HT, soit 221 172 € TTC ; **autorise** le Maire à signer le marché de travaux, et tous documents nécessaires à sa réalisation.

**2022-037 – Classement en agglomération de la route départementale RD 125 en traversée du hameau des Châtelliers**

A l'unanimité, le Conseil Municipal : **décide** que la route départementale 125 (RD125) en traversée du hameau des Châtelliers soit classée en agglomération de Chevilly ; **charge** le Maire de tous pouvoirs pour cette affaire.

**2022-038 – Convention de financement, de gestion et d'entretien, relative à la réalisation de travaux de voirie sur la RD 125, en agglomération**

A l'unanimité, le Conseil Municipal : **valide** le projet de convention, proposé par le Département du Loiret ; **autorise** le Maire à signer cette convention.

**2022-039 – Avis sur le projet de centrale solaire photovoltaïque sur le site du centre de stockage de déchets Suez**

A l'unanimité, le Conseil Municipal **approuve** le principe d'implantation du projet de parc photovoltaïque sur le territoire de la commune, et notamment sur le site du centre de stockage de déchets Suez.

**2022-040 – Choix du bureau d'études : mise en application des prescriptions de l'arrêté préfectoral instaurant le périmètre de protection de la zone de captage**

A l'unanimité, le Conseil Municipal : **désigne** la société IMPULSE pour le marché de mise en application de l'arrêté préfectoral de protection du forage d'eau potable pour un montant de 39 015 euros HT ; **sollicite** une subvention à l'agence de l'eau Loire Bretagne ; **charge, autorise et donne** tous pouvoirs au Maire pour mener à bien cette affaire et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**2022-041 – SIRTOMRA (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Artenay) : rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés**

A l'unanimité, le Conseil Municipal **approuve** le rapport annuel 2021 du SIRTOMRA.

**2022-042 – PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Pays Loire Beauce : rapport d'activité 2021**

A l'unanimité, le Conseil Municipal **approuve** le rapport d'activité 2021 du PETR Pays Loire Beauce.

Fait à Chevilly, le 11 juillet 2022

La Secrétaire de séance,  
Brigitte BLAIN



A handwritten signature in black ink, appearing to read "BB", written over a horizontal line.

Le Maire,  
Hubert JOLLIET

